



Déclaration du SNPTES au CHSCT du 30 avril 2020 de l'université de Lorraine.

Le SNPTES approuve le plan de continuité des activités dans la forme actuelle après modifications en groupe de travail.

Cependant, le SNPTES regrette la durée de mise en place du PCA et que le CHSCT n'ait pas été dès le départ associé à sa construction.

Il est important même dans des conditions exceptionnelles que le CHSCT ne soit plus ou pas oublié. Nous nous rendons compte aujourd'hui encore que les démarches sont réalisées sans avis du CHSCT.

Comme le préconise Mme Schiltz, l'Inspectrice Santé & Sécurité au Travail, il est important que le CHSCT donne son avis dans le cadre de ses prérogatives.

Merci de nous avoir entendu.

Guillaume ROBIN, Catherine PABLO, Franck SAULNIER, Latifa ZOUA, Georges BAUDOUIN, Stéphanie DAP, membres SNPTES du CHSCT



Éducation nationale - Enseignement supérieur - Recherche - Culture

